

## RAPPORT DE CONSTATATION

THONES

RAPPORT N° 202107 0002

**Objet :**  
constatation affichage avis d'enquête  
publique - projet d'aménagement de  
la retenue d'altitude de la Colombière

**Carte Grise :**

Date de délivrance :  
1ère Mise en Circul. :  
Type de véhicule :

**Destinataires :**

- Monsieur le Maire
- Monsieur le Chef de Service de la  
Police Municipale
- Archives de la Police Municipale

L'an deux mille vingt et un, le trente du mois de juillet,

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal STAROSTA Lionel

Agents de Police Judiciaire Adjoints, agréés et assermentés, en  
résidence à la Mairie de THONES,

En fonction à la Police Municipale de THONES,

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de  
Monsieur le Maire de THONES,

Vu les articles 21, 21/2°, 21-1, 21-2, 73 et 429 du Code de Procédure  
Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités  
Territoriales

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,  
vu les articles L160-4 et 480-1 du code de l'urbanisme,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

### PREAMBULE

Le trente juillet deux milles vingt-et-un, à quatorze heures., Monsieur  
le Maire m'ayant mandé, nous procédons à l'affichage de l'avis  
d'enquête publique unique concernant le projet d'aménagement de la  
retenue d'altitude de la Colombière sur le panneau d'affichage  
extérieur de la mairie, place de l'hôtel de ville.

### CLOTURE

Rapport fait pour être transmis à notre Chef de Service ainsi qu'à  
Monsieur le Maire de THONES.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins  
que vous jugerez utiles.

Fait et clos à THONES

Le 30 Juillet 2021

Signature du rapport N°2021 070002

Les A.P.J.A. :



Vu et transmis,  
Le Chef de Service de Police Municipale

Photo N°1 - <Nouvelle photo>

